

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	89 (2001)
Heft:	1450
Artikel:	Divergences irréconciliables : bagarre autour du micro lors d'une rencontre féministe
Autor:	Dussault, Andrée-Marie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-282231

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divergences irréconciliables

Bagarre autour du micro lors d'une rencontre féministe

Andrée-Marie Dussault

Ce qui s'annonçait comme une soirée riche en réflexions n'a pas tardé à tourner au vinaigre. Autrice du fameux article *L'Ennemi principal* qui en 1970 mettait en relief la cécité de l'économie néo-classique sur une partie de la réalité, la Parisienne Christine Delphy était l'invitée de groupes féministes le 30 janvier dernier à Lausanne. Des discussions fécondes sur la sexualité et l'avortement ont vite fait de céder le pas à la confrontation stérile. Plongeon dans une nuit où le fondamentalisme pointe le bout de son nez.

Il est 19 h 59, la foule, ponctuelle, se presse à l'intérieur de la Salle des Cantons de la Gare CFF de Lausanne. À l'entrée, un stand avec de

nombreux dépliants, dont le tract qui invite à assister au procès – traité d'arbitraire – des membres du groupe féministe de l'Université de Lausanne (UNIL), Bad Girls Go Everywhere (BGGE), les 6 et 7 mars. On y aperçoit également quelques livres à vendre, notamment la couverture verte et rose du dernier bouquin de la star de ce soir. La conférence-débat organisée par une série de groupes féministes comme l'ASDAC (Association suisse pour le droit à l'avortement et à la contraception), la Femco et les Casse-Rôles de Lausanne promet d'être un franc succès. Quelque deux cents personnes se sont déplacées de toute la Suisse romande, incluant peut-être 10% d'hommes, pour écouter Elisabeth Jobin, porte-parole de l'ASDAC, parler de l'«Avortement en Suisse aujourd'hui: pourquoi faut-il se battre?». Et bien sûr, pour entendre la responsable de la revue *Nouvelles questions*

féministes, Christine Delphy, expliquer «Comment nous en venons à avorter (nos vies sexuelles)». A l'heure qu'il est, tout correspond à la normale: une faune bigarrée de femmes de tous âges qui se retrouvent, se font la bise, rigolent tout en entamant trois sujets de conversation à la fois. Tout sonne juste. Sauf un détail qui détonne dans le décor: qui sont ces jeunes personnes à l'air sérieux attablées en silence devant des jus de fruit au milieu de la salle?

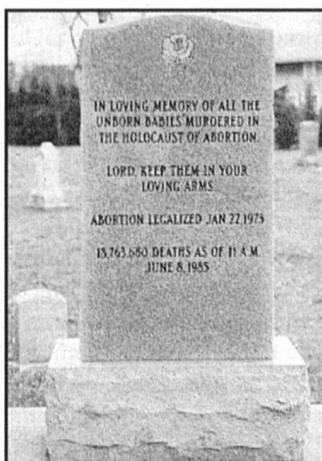
Que la soirée commence

Le brouhaha s'estompe, une membre des Casse-Rôles d'une vingtaine d'années empoigne le micro pour présenter les invitées, réitérant ensuite l'invitation à soutenir les Bad girls les 6 et 7 mars au Tribunal cantonal de Lausanne. Sans plus tarder, Elisabeth Jobin prend la parole et brossé efficacement l'état de la situation concernant l'initiative de la solution du délai. Après avoir es-

quissé le pourquoi et le comment d'une xième campagne en faveur de l'IVG, elle cède le micro à celle qui a fait déplacer les masses. Celle qui en 1970 pointait d'un doigt lucide l'«Ennemi principal», le vrai; le patriarcat. Celle qui, après Simone de Beauvoir, influençait les réflexions des anglophones. Enfin, celle qui avec huit copines du MLF, déposait symboliquement le 26 août 1970 une gerbe de fleurs sous l'Arc de Triomphe, sur la tombe de celle encore plus inconnue que le soldat inconnu: sa femme. Christine Delphy.

Le style décontracté, la sociologue française aborde ce soir le sujet de l'avortement, mais par le biais inédit de la sexualité. Delphy évoque notamment le concept de «sexualité féconde» pour ensuite poser la question pourquoi les femmes adoptent-elles un mode sexuel «fécondant» alors qu'il existe mille autres façons de ressentir du plaisir sexuel sans risque de fécondation? Le

Amalgame malheureux



Assimiler l'avortement au meurtre des victimes de l'Holocauste et les militantes favorables à sa légalisation aux nazis? Dans les cimetières de nombreuses villes des Etats-Unis, une tombe ou un monument est érigé à la mémoire de «ceux qui n'ont pas survécu au génocide». Paradoxalement, les membres des organisations qui se battent contre le droit à l'avortement se recrutent dans les rangs de l'extrême droite catholique. Réseaux multiples, campagnes de publicité, actions commandos, manifestations, pétitions, lettres aux élus, la quantité d'informations et la qualité de leur organisation témoigne de l'importance des moyens financiers et politiques dont disposent les associations pro-vie. En France, l'action de ces groupes est moins violente, mais le phénomène a néanmoins pris de l'ampleur ces dernières années: on a vu, notamment, des commandos forcer les portes de cliniques d'avortement pour faire du grabuge et s'enchâiner aux tables d'opération. Les partisans de la criminalisation de l'IVG ont réussi l'exploit de remettre à l'ordre du jour une question qui semblait réglée. En Suisse, l'adoption de la solution du délai pourrait se faire en mars si les deux Chambres parviennent à aplatiser leurs divergences. Et si les associations contre le libre accès à l'avortement ne font pas capoter le projet de loi.

thème semble porteur au sein de l'assemblée à en juger les murmures qu'il suscite. Après quelques considérations, parsemées d'anecdotes, sur la sexualité féconde et les rapports de pouvoir entre les sexes, Patricia Roux des Etudes genre à l'UNIL, membre des Casse-Rôles et hôtesse de la soirée, remercie son invitée et lance la période de discussion en proposant le mégaphone à l'auditoire.

L'hystérie au rendez-vous

Un jeune homme au centre-arrière de la salle, debout, vêtu d'un manteau long sombre le réclame. Sur un ton légèrement agressif. Avec la lenteur du scepticisme, Patricia Roux lui tend le micro. En une fraction de seconde, l'atmosphère de ce mercredi soir se mue et une tension palpable se fait sentir dans l'assemblée. Sans prendre le soin de féminiser, on l'aura deviné, le jeune homme lance un bras accusateur en direction de la chaire et prend à partie les oratrices: «Assassins... vous tuez des enfants... assassins...», etc., pendant dix bonnes secondes. L'adrénaline monte dans la Salle des Cantons. Sans ralentir la cadence, l'intervenant poursuit sa tirade, ne laissant pas entrevoir la fin de son message. Puis, d'abord à peine audible, un bruit de paumes frappant contre les tables se fait entendre. Rapidement, le mouvement est suivi et la majorité de l'audience fait vigoureusement sonner le bois des tables. Bang, bang, bang. Complètement enterré, celui qui proférait des injures aux conférencières se tait. Le micro lui est repris des mains et remis à une femme qui pose une question allant dans le sens du débat souhaité par la plupart des participantes. Question qui va au-delà de celle à savoir si l'avortement est légitime ou non.

Pas plus de cinq minutes plus tard, voilà qu'un cravaté, plus subtil celui-là, prend la relève de son camarade en demandant la parole. Plutôt sûr de lui, il se donne la peine de mouvoir son corps jusque devant l'auditoire. Malgré quelques protestations émanant de la salle, il est écouté pendant un bref moment, à reculons mais poliment. Une main dans la poche de son complet, l'autre soudée au mégaphone, il se présente comme étudiant en histoire à l'UNIL, avant de commencer un vibrant plaidoyer contre le libre accès à l'avortement. Avant qu'il soit interrompu, quelques groupuscules dispersés dans la foule osent l'applaudissement. Les jupes longues et les vestons-cravates. On comprend maintenant dans l'assemblée qui a arraché toutes les affiches à l'UNIL annonçant la conférence de Delphy. Si les féministes restent courtoises avec ces individus visiblement venus à la présentation avec le but de la perturber, on entend tout de même une de ces dames lâcher un «Jésus vous appelle, dehors!».

Après avoir été priés de se taire ou de quitter les lieux, ces gens se sont plus ou moins calmés. Sans aborder les questions de fond prévues, la discussion vire plutôt à la justification par les féministes du droit pour les femmes d'avorter dans de bonnes conditions. Vers les 22 h 30, plusieurs participant-e-s ont des trains à prendre et la soirée vient à son terme. La foule se disperse. Avec un goût amer, on quitte les lieux non pas en se demandant pourquoi les femmes optent pour une sexualité féconde, mais en se demandant qui sont ces jeunes, qu'est-ce qui les motive à se mobiliser avec tant de vigueur pour brimer la liberté d'autrui et dans quel intérêt?

Lien étroit entre sexualité féconde et avortement

Extrait de l'article «Comment nous en venons à avorter (nos vies sexuelles)» de **Christine Delphy** publié dans *Le Monde* du 22 octobre 2000:

Les publicités, au cinéma, ne présentent qu'une image de bonheur, du bien-être, de la normalité: un jeune couple en maillot de bain sur une plage tropicale les yeux dans les yeux. Que vendent-elles? Du chocolat, du café, de la lessive, de la limonade? On ne peut plus distinguer les produits, tant les «arguments» de vente sont les mêmes: beauté, jeunesse et sexualité, voilà ce qu'on nous vend.

Pas n'importe quelle sexualité cependant. La contrainte à l'hétérosexualité est plus contraignante que jamais, et les bénéfices de la révolution sexuelle pour les femmes continuent d'être discutés par les féministes: libération de toutes et de tous, ou réalisation du rêve masculin de libre accès à toutes les femmes?

La définition de la sexualité n'a pas changé: la sexualité, c'est l'acte sexuel et l'acte sexuel, c'est le coït hétérosexuel avec éjaculation de l'homme dans la femme, c'est-à-dire, de toutes les postures sexuelles, la plus féconde. Il n'existe pas de choix quant à la sexualité que l'on peut avoir, c'est cela, ou la déviance.

Les conséquences d'une sexualité réduite à une expression continuent de peser uniquement sur les femmes: c'est à elles que l'on demande de réfléchir, en même temps que de se «laisser aller». Ce sont elles qui sont censées tenter de se «protéger».

On parle d'éthique et de respect de la vie à des jeunes filles catastrophées par une grossesse. En parle-t-on aux garçons qui sont au moins autant responsables? Et pourquoi pas? «Un enfant ça se fait à deux» quand un couple s'en dispute la garde, mais plus quand une jeune fille est enceinte? Pourquoi la morale commune est-elle à géométrie si variable, sinon parce que l'intérêt de l'homme est toujours décisif, parce que c'est son choix qui règle non seulement sa conduite mais celle de toute la société, parce que la liberté des hommes continue d'être plus grande que celle des femmes, et surtout, de s'exercer au détriment de celle des femmes?

Tant que la société idéale où toutes et tous les individu-e-s seraient libres de leur sexualité ne sera pas réalisée, personne n'a le droit d'interdire ni de condamner, ni même d'émettre des réserves sur la nécessité vitale de l'avortement.

